

3 décembre 2002

**02.379**

**Question Isabelle Opan-Du Pasquier**

**Bâtiment SIS-POL: du projet à la réalisation**

A l'occasion du vote du crédit du bâtiment SIS-POL, le groupe libéral-PPN avait émis des remarques critiques concernant le concept, lequel a en effet dû être modifié.

Le projet définitif SIS-POL répond-il à la loi, autrement dit répond-il vraiment à la norme Minergie?

Pour répondre à cette norme, le projet a dû être modifié. Correspond-il alors au projet qui a gagné le concours?

Est-il exact que ce bâtiment, modèle de collaboration et de synergie, aura deux cafétérias?

*Cosignataire:* F. Monnier.